



PORTES
OUVERTES
Samedi 18 novembre
de 9h à 13h
2017

Les années-collège constituent une période-clé dans la vie de votre enfant. Il y acquiert un savoir-faire, un savoir-être, déterminants pour la poursuite d'une scolarité réussie. Avec vous, à votre service, nous souhaitons qu'il puisse vivre avec enthousiasme et sérénité ce temps du collège.

Qui sommes-nous ?

Le collège **Sainte-Anne – Sainte-Marie** est un établissement catholique d'enseignement mixte associé à l'Etat par contrat, fort d'une expérience d'une cinquantaine d'années.

Il appartient au **Groupe Scolaire Saint-Vincent-de-Paul**, qui regroupe également l'école maternelle et élémentaire Sainte-Anne – Sainte-Marie et le Lycée polyvalent Notre-Dame (lycée général, technologique et professionnel).

Le collège est composé de 5 classes par niveau de la 6^{ème} à la 3^{ème} et propose :

- **1 dispositif bilangue** Anglais-Allemand en 6^{ème}
- 1 parcours européen des langues vivantes
- **2 dispositifs ULIS** – Unité Localisées d'Inclusion Scolaire – **niveau 6^e-5^e et 4^e-3^e** (TED/TFC).

Notre Projet d'Établissement :

Le collège Sainte-Anne – Sainte-Marie s'est donné pour mission d'être « une **école de la relation...** à soi-même, à autrui, au monde, au temps, fondatrice de la personne qui, à la fois singulière et en relation, s'adapte, se projette et se construit **pour son développement et son épanouissement** », **qu'il soit scolaire, personnel ou spirituel.**

Redevables au charisme de nos fondatrices, les Sœurs de la Charité, ainsi qu'à l'équipe diocésaine, forts d'une longue pratique du travail en équipe, nous mettons toute notre énergie non seulement à mener vos enfants sur la voie de l'excellence mais encore à épauler ceux qui en ont besoin, car nous sommes convaincus que l'excellence et la remédiation sont des objectifs d'égalité dignité.

Ce que nous proposons :

Langues vivantes

- 1^{ère} langue Allemand ou Anglais
- 2^{ème} langue Anglais, Allemand, dès la 5^e Espagnol, ou Italien
- Dispositif bilangue Anglais-Allemand en 6^e
- **Parcours « européen »** de la 6^e à la 3^e :
 - en 6^e, initiation découverte des 2^e langues proposées en 5^e,
 - en 4^e & 3^e, option « Civilisation Anglaise ».

Aide aux élèves

- **Accompagnement personnalisé**
- Études surveillées
- Ateliers « Coup de pouce » (effectif réduit)

Pastorale

- Catéchèse
- Éducation humaine et spirituelle
- Temps forts à la **Rentrée**, à la **Toussaint**, à **Noël**, à **Pâques** & en **fin d'année** (Fête du Groupe)

Cohésion de classe

- 1 heure de vie de classe hebdomadaire
- Projets par niveau
- 1 journée de cohésion par niveau en début d'année

Options

- Latin dès la 5^{ème}

Autres spécificités

- un **CDI** accueillant, spacieux et très bien fourni en documentation.
- des échanges et des voyages dans différents pays **européens** (Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Italie,...) et de nombreuses **sorties ou voyages culturels ou sportifs** en France.
- de multiples activités avec **l'Association Sportive et Culturelle** : Athlétisme, Basket, Futsal, Gymnastique, Step, Tennis de Table, Tir à l'arc, Chorale, Guitare, Journalisme, Mosaïque, Echecs...
- un établissement qui se tourne vers le numérique : 1 compte GoogleApps, MicroSoft online, Folios, Ecole Directe, par élève, accessible tout au long de sa scolarité au sein du groupe Scolaire.
- les élèves de 3^e réalisent un stage d'une semaine en entreprise.
- 1 bourse aux livres au collège en décembre.
- 1 fête de fin d'année.

Enseigner autrement

Des **ateliers pédagogiques spécifiques** sont également proposés **pour apprendre autrement** : Accompagnement du travail personnel, acquisition de méthodes de travail, remédiation et approfondissement, projets interdisciplinaires, découverte des métiers et des formations sont au cœur de ce dispositif afin de créer un **climat favorable au travail** dans des activités choisies et de **répondre au mieux, par une pédagogie adaptée, aux besoins de chaque élève.**

Tutotat Lycéens-Collégiens : Les élèves de 1^{ère} et Terminale du lycée assurent un tutorat des élèves de 6^e et 5^e.

En 2017/2018, **2 semaines banalisées** dans l'année sont prévues dans le cadre des « **EPI** » sur le cycle 4 (de la 5^e à la 3^e).

Déroutement de l'inscription :

Etape n°1Retrait d'une **fiche de candidature** auprès du collège ou sur le site au www.gs-svp.com

- Constitution du **DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION** (cf. encadré spécifique ci-après)
- Transmission de ce dossier à l'établissement dans les plus brefs délais.

Etape n°2Etude du dossier par la Responsable du Collège et son équipe.

- **ATTENTION**, ne sont étudiés que les dossiers complets

Etape n°3**Rencontre** de l'élève et de sa famille

- **ATTENTION**, le jour de l'entretien, se munir des **ORIGINAUX DE TOUS LES BULLETINS SCOLAIRES** ou le cas échéant des **ORIGINAUX DES DOCUMENTS D'EVALUATION** établis par l'établissement d'origine
- Le jour du rendez-vous, **si votre candidature est acceptée**, il vous sera remis un dossier qui confirmera l'inscription. Merci de prévoir de verser les frais de dossiers et de cotisations annuels (de préférence par chèque). Vous disposez d'un délai de rétraction de 7 jours, période pendant laquelle vos frais vous seront intégralement restitués si vous changez d'avis.

Etape n°4En cas de réponse positive, **constitution** par la famille **du dossier définitif**

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION : pièces à fournir

- la **fiche de candidature** dûment complétée et signée
- les photocopies des **bulletins trimestriels** (ou de tous autres documents d'évaluation remis par l'établissement d'origine) de l'année en cours et des deux années précédentes, c'est-à-dire des années scolaires **2017/2018, 2016/2017, 2015/2016** ;
- un **chèque de 16 euros** couvrant les frais de dossier de candidature.
- une **petite enveloppe** à votre nom et adresse, **timbrée** au tarif en vigueur.
- une **grande enveloppe** (23 x 32 cm) **timbrée à 1,60 €**

⇒ **A réception du dossier COMPLET, vous serez convié à un entretien avec votre enfant.**

Contribution des familles pour l'année 2018/2019*

sous réserve de validation par le Conseil d'Administration du 23/11/2017

- **Frais de dossier et de cotisations annuels** **230,00 €** pour les nouveaux élèves
..... **180,00 €** pour les anciens élèves
- **Contribution scolaire** **1006,00 € par an**, soit **111,78 € par mois (sur 9 mois)**
- **Self : le prix du repas pour l'année 2017/2018 est fixé à 7,15 € pour les demi-pensionnaires**
- **Contribution de Solidarité :**

Face aux charges supplémentaires que les établissements doivent supporter, de la disparition de certaines subventions versées par les collectivités territoriales et de nos frais de scolarité annuels peu élevés (tarifs reconnus parmi les plus bas de Paris), nous nous voyons dans l'obligation de demander une contribution appelée : contribution de solidarité. Cette contribution nous permettra ainsi de continuer à améliorer la qualité de nos enseignements et d'assurer les équipements nécessaires.

Cette contribution annuelle et obligatoire est au choix des familles en fonction de leurs possibilités :

● **50 €** ● **100 €** ● **+++**

Le choix du montant à verser devra être fait sur la fiche comptable.

- **Contribution volontaire immobilière (facultative) :**

Dans le cadre de l'entretien, de la mise aux normes et de la rénovation de nos bâtiments, les familles ont la possibilité de participer à leur financement en effectuant un don.

Ce don versé à l'établissement par le biais de la Fondation Saint-Matthieu (fondation pour les établissements d'enseignement privé, reconnue par l'Etat) permet aux familles de bénéficier d'un crédit d'impôt accordé par l'Etat à hauteur de 66 % du montant du don.

Ainsi, les familles qui le souhaitent peuvent nous adresser leur participation à l'aide du bon à télécharger sur notre site www.gs-svp.com.

Nous remercions toutes les personnes qui pourront nous soutenir.